

23 octobre 2014

# L'universalité n'a jamais existé

Concevoir le soutien de la nation comme dégressif en fonction de la richesse n'a rien de scandaleux

La perspective d'une modulation des allocations familiales en fonction des revenus du ménage fait couler de l'encre et suscite de fortes polémiques. Question d'argent pour les uns, question de principes pour les autres. Du côté de l'argent, on a même entendu à la radio certains couples (gagnant entre 8 000 et 10 000 euros par mois) expliquer que cette décision pourrait les conduire à s'expatrier. Avec ce paradoxe qui pousserait à quitter la France quand on paye trop d'impôts et à la quitter aussi quand une mesure vise à contenir une dépense publique pour que lesdits impôts ne soient pas augmentés.

Du côté des principes, est exprimée la crainte de la fin du modèle social français, qui aboutirait à un modèle universel où l'on cotiserait en fonction de ses revenus et l'on percevrait des prestations en fonction de ses besoins. Le modèle actuel, fortement idéalisé, n'a jamais vraiment existé : une grande partie des prestations familiales sont d'ores et déjà soumises à des conditions de ressources.

Et, pendant des décennies, les cotisations ont été plafonnées, sans que ceux qui bénéficiaient du plafond s'en offusquent. Ajoutons que la combinaison des avantages fiscaux pour les familles et des allocations n'a jamais conduit à ce que l'aide soit la même en valeur absolue pour un même nombre d'enfants. Les revenus les plus élevés ont bénéficié d'une aide publique, ce qui a été fortement atténué par le plafonnement du quotient familial.

## Effet de seuil

En revanche, il est plus difficile de répondre aux interrogations sur les conséquences d'un nouvel effet de seuil, inhérent à cette modulation par palier qui fera qu'à un euro près par mois, une famille en perdra une soixantaine, de la même manière qu'à un euro près, la perte de la couverture maladie universelle (CMU) entraîne une dépense supplémentaire en assurance complémentaire d'environ 50 euros. Ces effets de seuil empoisonnent le système social français, probablement davantage que ceux sociaux, que les entreprises accusent de freiner la croissance de leurs effectifs.

Ces paliers sont une désincitation terrible au travail et un pousse-au-travail-au-noir. Ils concernent souvent les classes moyennes, jalouses des plus pauvres, envieuses des plus riches et amères vis-à-vis d'un système dont elles sont les principales contributrices et les bénéficiaires aléatoires. Plutôt que d'alimenter les craintes sur une désintégration de notre modèle social, la modulation des allocations familiales souhaitée par la majorité est l'occasion de le faire évoluer sans le dénaturer.

" Progressivité sociale "

Comment remédier à ses faiblesses ? La solution que l'on peut préconiser est la transition vers la " progressivité sociale ", reposant sur des aides et des tarifs calculés en fonction des revenus. C'est la méthode utilisée à juste titre pour les cantines scolaires où le même repas est payé selon

un prix proportionnel au revenu du foyer, modulé par la composition familiale.

Que les allocations familiales soient calculées selon un barème qui les rend dégressives avec les revenus, sans effet de seuil, n'a rien de contraire au principe de la solidarité.

Que les dépenses de santé que l'on a payées de sa poche au-delà du remboursement de la Sécurité sociale soient plafonnées, pour éviter que cette dépense, à maladie équivalente, représente deux mois de salaire pour les uns, quatre jours pour les autres ne serait pas une entorse à nos principes, mais un renforcement de l'équité.

Notre modèle social est justement fragile à cause de deux phénomènes. D'une part, parce que, bien que les dépenses sociales soient largement supérieures à celles de l'Etat, la progressivité est concentrée sur un seul prélèvement, l'impôt sur le revenu, dont la part dans le total des contributions a régulièrement diminué. D'autre part, parce que certaines aides sont soumises à une stricte condition de ressources qui en écarte le " halo " de population qui flirte avec le plafond de ressources.

Concevoir le soutien de la nation comme progressif en fonction du besoin, ou dégressif en fonction de la richesse n'aurait rien de scandaleux. Cela serait même particulièrement approprié dans beaucoup de domaines, comme le prix de l'énergie ou de l'eau, cette dernière supportant une forte part de taxes (80 % de son prix) qui devraient être logiquement progressives avec les ressources du foyer, plutôt que proportionnelles à la consommation d'eau.

Pour que, dans notre devise républicaine, l'égalité ne fracasse pas la fraternité et ne pousse pas chacun à retrouver une illusoire liberté, la progressivité serait un vrai progrès social.

**par Martin Hirsch**

*Martin Hirsch est directeur général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, s'exprime ici à titre personnel. Il est l'auteur de " Cela devient cher d'être pauvre " (Stock, 2013)*

© Le Monde